



Ville de
Breil sur Roya

DEPARTEMENT DES
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE NICE

MAIRIE DE BREIL-SUR-ROYA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

en exercice	19
présents	17
votants	18

Le mardi 12 septembre 2023 à 20H00, le Conseil Municipal de la commune de Breil-sur-Roya dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie sous la présidence de M. Sébastien OLHARAN Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 septembre 2023

DELIBERATION

N° 151/2023

PRÉSENTS : Audrey ROSSI, Daniel GIORDAN, Marie-Lou ALLAVENA, Thierry GUIDO, Colette BENOUAHAB, Paul REY, Herbert WOLFERS, Karine BOETTI, Julia BONNET, Jérôme BOUERI, Francis FRECOURT, Jean-Louis TAYLOR, Renaud LEFEBVRE, Isabelle SAUVE, Michel BRAUN, Danielle GASTALDI.

ABSENTS : Marylène WALKOWIAK, André IPERT.

ONT DONNÉ POUVOIR : André IPERT à Michel BRAUN.

OBJET :

Modification du plan
de financement relatif
à la réhabilitation des deux
anciens immeubles SNCF

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : isabelle SAUVE

Rapporteur : Sébastien OLHARAN

Monsieur le Maire rappelle que lors de la réunion du 12 avril 2023, le Conseil Municipal avait approuvé une modification du plan de financement pour la réhabilitation de deux immeubles SCNF.

Monsieur le Maire propose de modifier à nouveau le plan de financement, joint à la présente délibération, comme suit :

Le montant de cette opération est de 1 875 322 € HT.

Monsieur le Maire sollicite l'aide du Département à hauteur de 60,32% du montant total HT, et l'aide de l'État à hauteur de 19,68% du montant total HT, afin de financer cette opération.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

À l'unanimité,

APPROUVE la modification du plan de financement.

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer cette opération.

INDIQUE que l'opération correspondante sera inscrite au BP 2023 en section d'investissement au chapitre et article correspondant.

Ainsi fait et délibéré à Breil-sur-Roya les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire du Séance



Isabelle SAUVE

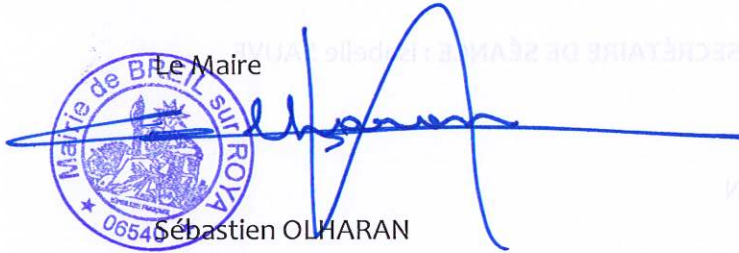
Pour copie conforme

Le Maire



Sébastien OLHARAN

Délibération rendue exécutoire par publication
et transmission en Préfecture le



Le Maire

Sébastien OLHARAN



Ville de
Breil sur Roya

PLAN DE FINANCEMENT

OBJET : RÉHABILITATION DE DEUX ANCIENS IMMEUBLES SNCF

DEPENSE :

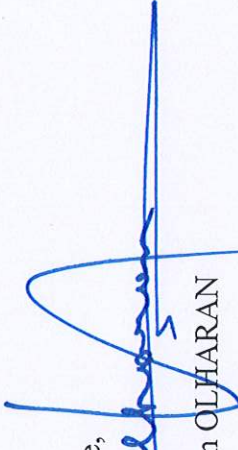
Montant 1 875 322,00 € HT

RECETTES :

DÉPARTEMENT	60,32%	1 131 194,23 €
ÉTAT	19,68%	369 063,37 €
PART COMMUNE	20%	375 064,40 €

TOTAL TTC : 2 068 000,00 €

FAIT À BREIL-SUR-ROYA, le 12/09/2023

Le Maire,

Sébastien OLHARAN

